



Réservation d un voyage et annulation

Par **Barbier virginie**, le **12/08/2018** à **11:14**

Bonjour,

Il y a quelques temps avec un ami nous avons réservé pour un séjour tout compris en Andalousie.

Aujourd'hui cet ami ne veut plus partir et veut annuler son voyage.

Moi je souhaite toujours partir.

L'agence me propose de partir seule avec un supplément si disponibilités de chambres seules à l'hôtel.

Auquel cas je devrais renoncer moi aussi à ce voyage avec un remboursement a hauteur de 50% seulement.

Quels sont les recours?

D autre part,n y a t il pas discrimination envers les personnes seules par les professionnels du tourisme?

Est il juste de voir les tarifs passer du simple au double que nous soyons deux ou seul(e)?

Merci de votre réponse urgente car le voyage est pour dans 2 semaines.

,

Par **miyako**, le **12/08/2018** à **14:21**

Bonjour,

Tout dépend de votre contrat de transport.En principe si vous avez pris un billet d'avion à bas prix,il n'est pas remboursable ,seules les taxes aéroport le sont.

Pour l'hôtel ,la single coûte souvent plus cher que la double ,surtout en saison.

Il y a souvent des frais d'annulation,donec la position de l'agence me paraît correcte.

Amicalement vôtre

suji KENZO